

Libri recepti

Histoire spirituelle de la France. Paris, Beauchesne, 1964, in-16°, 408 p., 24 F.

Nombreux furent ceux qui après avoir consulté l'article *France* du *Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique* ont éprouvé le besoin de le garder à portée de la main. Douze spécialistes y dressaient le bilan de la spiritualité de France et des pays de langue française, depuis Irénée de Lyon jusqu'en 1914.

On comprend que la Maison Beauchesne nous présente ce même article sous la forme de livre. L'avant-propos nous en explicite les raisons : rendre service aux enseignants et étudiants en leur proposant des synthèses, et en leur permettant de situer les auteurs spirituels grâce à l'index très précieux qui a été ajouté ; faire pour les chercheurs la mise au point d'un bon nombre de problèmes qui restent à résoudre, tout en s'efforçant d'exposer l'état actuel des travaux.

Puisqu'il s'agit d'une œuvre collective, on pouvait craindre l'inégalité ainsi qu'un découpage parfois arbitraire des différentes parties. Il suffit de parcourir la table des matières pour être rassuré sur l'un et l'autre point. En ce qui concerne le nom de ceux qui ont collaboré à l'ouvrage, nous trouvons successivement : Jacques Fontaine pour l'Antiquité chrétienne ; Jean Leclercq et Pierre Riché, le haut Moyen Age ; R. Labande, les 13^e et 14^e siècles ; J. P. Massaut, M. de Certeau et J. Orcibal pour le 16^e ; Jacques Le Brun, le 17^e et ses lendemains ; A. Rayez nous conduit jusqu'en 1914 tandis que Jacques Lewis résume en une vingtaine de pages la spiritualité du Canada français. De plus, la division des différentes périodes n'étant pas cloisonnée, ne nuit pas à l'unité du tout. Ainsi J. Orcibal s'applique surtout à voir entre 1580 et 1600 la préparation « vers l'épanouissement du 17^e siècle », et nous voyons le 18^e siècle heureusement réparti entre J. Le Brun et le Père Rayez.

Le livre prétend faire une synthèse, disons même une synthèse très brève. Ceci en constitue l'originalité et les limites. Il est certain que l'article de Dom Leclercq ne fait pas double emploi avec son livre portant aussi sur la spiritualité du Moyen Age et publié par l'*Histoire de la spiritualité chrétienne*. Par ailleurs, comme le précise l'avant-propos de notre ouvrage, le *Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique* est le « grand instrument de travail qui sert de toile de fond ». Ainsi St François de Sales n'a droit qu'à deux pages d'exposé systématique. On comprend mieux pourquoi l'Ordre de Prémontré ne se voit octroyer qu'une demi-page, sans compter quelques citations pour des religieux comme Philippe de Bonne-

Espérance, Adam Scot, Nicolas Pseume et Epiphane Louys. Il faut toujours se rappeler que le *Dictionnaire de Spiritualité* a prévu un article : *Prémontré*. Dom Leclercq ne le mentionne pas, mais nous le savions déjà par Aloysius Smith dans son article sur les *Chanoines Réguliers*, publié dans le même dictionnaire. Ce dernier auteur semble profiter de cette nouvelle, puisque dans son article de douze colonnes il consacre moins de deux lignes aux Prémontrés, juste assez pour dire qu'ils sont les plus connus.

Il est pourtant probable que ces explications ne contenteront pas tout le monde. Sans vouloir compter d'une façon puérile le nombre de pages ou de lignes, il faut reconnaître que Dom Leclercq, après avoir caractérisé les Règles de Fontevault et de Grandmont, après avoir donné quelques lignes sur la vie de St Bruno, ne signale que la date de la mort de St Norbert et ne parle pas de la Règle de Prémontré. Il y avait pourtant des éléments fort importants à signaler. Ne serait-ce que le mouvement de réforme de nombreuses abbayes canoniales déjà préexistantes qui se fit par l'adoption de la Règle de Prémontré ? Comment expliquer ce silence, alors que l'article du P. Petit cité en référence : *L'Ordre de Prémontré de Saint Norbert à Anselme de Havelberg*, mettait ceci en relief, et de plus renvoyait explicitement aux travaux de Ch. Dereine ?

Il nous semble aussi regrettable que J. Le Brun, après avoir mentionné la réforme au 17^e siècle des Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, de Notre-Sauveur et de Chancelade ainsi que des abbayes bénédictines, ait oublié la réforme des Prémontrés de Lorraine. Cette réforme n'a pourtant certainement pas eu une influence inférieure aux autres. Le silence est d'autant plus étonnant qu'en général sont étroitement associés les noms des trois grands réformateurs lorrains formés à l'Université de Pont-à-Mousson : Dom Didier de la Cour, bénédictin de Saint-Vanne de Verdun, Pierre Fourier, fondateur des Chanoines de Notre-Sauveur, et Servais de Lairuelz, abbé prémontré de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson.

Ajoutons cependant que ces remarques ne doivent pas faire oublier les grands mérites de l'ensemble. Pour rester dans le 17^e siècle, par exemple, la vue d'ensemble est fort bien construite. La tâche était pourtant délicate. Un plan solide permet de rassembler en un tout cohérent les principaux éléments d'une période aussi riche que complexe. Seule, la disparition de Jean Desmarest de Saint-Sorlin (1595-1676) de la liste des auteurs spirituels pourra surprendre.

Nous prenons plaisir aussi à signaler l'effort remarquable du P. Rayez pour inventorier la spiritualité du 19^e siècle français. Il faut admettre avec l'auteur que « le 19^e siècle français n'est ni « stupide » ni « désespéré » comme on l'a parfois qualifié ». Signalons aussi le souci très actuel d'étudier pour chaque époque la spiritualité ou tout au moins la vie religieuse des laïcs. P. Riché

par exemple s'en est vu exclusivement confier le soin pour la période qui s'étend du 9^e au 12^e siècle.

En définitive, ce livre est très enrichissant à bien des points de vue, et nous ne saurions trop en conseiller la lecture. Si ceux qui s'intéressent plus particulièrement à la spiritualité prémontrée restent quelque peu déçus, ils pourront y voir la réelle nécessité qu'il y a d'étudier des questions jusqu'à maintenant trop négligées. Ce fait nous semble d'ailleurs d'autant moins explicable que *la Spiritualité des Prémontrés* du P. Petit constitue depuis des années un très solide point de départ mais aussi une invitation à persévérer dans la recherche.

J. Marc VAILLANT, O. Praem.

Dr. A. HULSBOSCH, O. E. S. A., *De Schepping Gods*. 211 blł. Uitg. : Romen e. Zonen, Roermond-Maaseik. Pr. 195 fr. ; geb. 225 fr.

In dit theologisch boek gaat het over « Schepping, Zonde en Verlossing in het evolutionistische Wereldbeeld ». Noties en werkelijkheden die tot de centrale kern van het christendom behoren worden hier behandeld. In de bijtitel staat het klaar : « in het evolutionistische wereldbeeld ».

In vaktijdschriften moge dit boek — dat me eerder het karakter van een essai schijnt te hebben dan van een positieve verhandeling — breedvoerig en genuanceerd besproken worden. Hier kunnen we kort zijn.

Schrijver vertrekt van een wereldbeeld zoals het thans door velen naar voren wordt gebracht. Ik kan me lastig van de indruk ontdoen dat, waar het gaat om het vaststellen van de ware en diepe inhoud van « schepping, zonde, verlossing », en aanverwante werkelijkheden van onze godsdienst, en men daar vertrekt van een profaan « wereldbeeld », deze werkmethode zeer sterk lijkt op concordisme ; en we meenden dat dit standpunt werkelijk voorbijgestreefd was. Verder nog dit : Er staan in dit boek vast en zeker zeer *vele* goede bladzijden. Zeer goede zaken worden gezegd over de positieve medewerking aan of tegenwerking van Gods plannen of Gods invloed ten overstaan van de mensen, en over het onheilvolle dat daarin begrepen ligt ; over de instemming van de H. Maagd tegenover God, en zo verder. — Anderzijds lijkt het me niet verantwoord de inhoud van de traditionele uiteenzettingen over de persoonlijke zonde van Adam en de daaruit ontstane erfzonde zo sterk te minimaliseren. Eenvoudigweg verklaren dat al die uiteenzettingen voortvloeien uit een « voorbijgestreefd » wereldbeeld, lijkt werkelijk te simplistisch. Om dit te kunnen volhouden en te kunnen staven, zouden voorafgaande, zorgzame en veelzijdige onderzoeken volstrekt vereist zijn, bij voorbeeld op wat het Concilie van Trente hierover werkelijk verklaard heeft. « Beweren » dat de vroegere uiteenzettingen daaromtrent van Kerkvaders en Concilies, enz., zo sterk van hun tijdsgeest afhingen als hier wordt gezegd, staat niet